DELIBERATION N° 2024-021

Envoyé en préfecture le 25/03/2024

Reçu en préfecture le 25/03/2024

Publié le 18/03/2024



ID: 039-213901028-20240318-2024_21-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CHANCIA Séance du lundi 18 mars 2024

Nombre de conseillers :

En exercice: 10 Présents: 9 Votants: 9 L'an deux mille vingt-quatre, le lundi dix-huit mars, à dix-huit heures quarante-cinq minutes, le conseil municipal de la commune de Chancia s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur BONIN, Maire.

Date de convocation du conseil municipal :

11/03/2024

<u>Étaient présents</u>: BONIN Robert, DELIANCE Jean-Luc, BELZUZ Jean-Claude, FAYE Cyril, DUEZ Sophie, FOURNIER Christophe, BERTHAIL Éric, MEYNET Francine, MAILLARD Valérie.

Date de mise en ligne de

la délibération :

25/03/2024

Absents: KOCIOL Guillaume,

Secrétaire de séance : MEYNET Francine

Objet : Demande de réservation de la SDF pour l'association « les Harmonicas de Dortan »

Monsieur le Maire expose la demande de réservation de la salle des fêtes à titre gratuit à l'association « les Harmonicas de Dortan ».

Il est proposé au conseil municipal de d'autoriser l'utilisation de la salle des fêtes à titre gratuit pour l'association « les Harmonicas de Dortan » tous les mercredis de 16h00 à 19h00.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à la majorité **AUTORISE** l'utilisation de la salle des fêtes par l'association « les Harmonicas de Dortan » tous les mercredis de 16h00 à 19h00 à titre gratuit.

Une convention sera faite pour définir les termes de la location.

Pour extrait certifié conforme Le Maire, Robert BONIN